

Les insurgés de la banlieue Retour sur les journées révolutionnaires de 1848 à Gentilly

Les premiers mois de l'année 1848 ont vu partout en Europe des mouvements de révoltes ou des révolutions. Ce « printemps des peuples » trouve son origine à la fois dans l'évolution conservatrice et autoritaire des régimes politiques mais aussi dans les changements économiques et sociaux liés à l'industrialisation et aux conditions de travail et de vie des ouvriers. La crise de 1846-1847 accentue encore les difficultés. En France, l'interdiction d'un banquet prévu le 22 février 1848 déclenche les premières journées révolutionnaires de février qui mettent fin à la Monarchie de Juillet et voient l'instauration de la Deuxième République. Mais les Républicains modérés ne vont pas assez loin dans les avancées sociales au goût des leaders socialistes et des ouvriers. En juin 1848, suite à l'annonce de la dissolution des ateliers nationaux, l'insurrection éclate. A Gentilly, la dernière des trois journées révolutionnaires, le dimanche 25 juin, est marquée par l'assassinat du général Bréa et de son aide de camp le capitaine Mangin.

Le contexte de la Révolution de février 1848

La « question ouvrière » et la diffusion des idées socialistes

L'industrialisation française, qui se développe considérablement à partir de 1835, contribue à la formation d'un « prolétariat de fabrique » et pose « la question ouvrière ». Ces ouvriers de fabrique représentent environ 1 million de travailleurs sur les 5 millions de travailleurs industriels recensés en France en 1846. Leurs conditions de travail sont déplorables : journées très longues pouvant aller jusqu'à 15h, travail des enfants, salaires très bas qui stagnent ou diminuent dans le courant des années 1840s, interdiction de grève et de rassemblement (Loi Le Chapelier, 1791), interdiction de créer des corporations, ... Avec l'industrialisation et le développement du paupérisme, l'influence des idées socialistes dans les classes ouvrières se développe.

En France, Louis Blanc préconise la création d'ateliers nationaux pour favoriser l'embauche des ouvriers dans de meilleures conditions ; Proudhon stigmatise les possédants et la propriété ; Les idées Cabet témoignent d'une sensibilité communiste. Si les théoriciens du socialisme développent leurs idées dans des livres, brochures, etc., les écrivains (Balzac, Hugo, G. Sand...) se penchent eux aussi sur la question sociale. Les plus grands écrivains se penchent sur le problème social. Le romantisme, à son apogée, véhicule des idées contestataires, souvent anti-monarchiques et libérales, voire socialistes. Dès 1834, Victor Hugo demande « la substitution des idées sociales aux idées politiques... » ; Lucien Leuwen (1835), le héros de Stendhal, est ainsi anti-philippard ; George Sand multiplie les romans sociaux.

La situation politique : des libertés de plus en plus contraintes, une répression féroce.

Du point de vue politique, le régime de la Monarchie de Juillet, inquiet de l'extension des idées républicaines et socialistes et de la multiplication des associations non autorisées comme La Société des Droites de l'Homme, durcit la répression et restreint encore les libertés. Plusieurs émeutes ouvrières, à la fois sociales et politiques, ont lieu dans les années 1830, à l'image de la révolte des ouvriers tisserands de Lyon, les Canuts, en 1831, qui sera réprimée dans le sang. En février 1834, une loi soumet à autorisation l'activité des crieurs publics et des troubles éclatent à Paris. Le 10 avril 1834, une autre loi durcit la répression des associations non autorisées déclenche des émeutes à Lyon et à Paris et dans d'autres villes. A Paris, les habitants du n°12 de la rue Transnonain, d'où étaient partis des coups de feu sont massacrés à la baïonnette. Plus de 2000 personnes sont arrêtées suite aux émeutes d'avril notamment à Paris et à Lyon. Après l'attentat de Fieschi contre le Roi, le 28 juillet 1835, dont les auteurs ainsi que deux républicains exaltés, seront guillotins, de nouvelles lois durcissent la répression contre les auteurs d'attentat contre le régime et la liberté de la presse est encore réduite. Les libertés sont de plus en plus restreintes et avec l'arrivée de Guizot au Ministère en 1840¹, la Monarchie parlementaire évolue vers un régime plus personnel et plus conservateur.

¹Guizot a laissé la présidence nominale au Maréchal Soult mais ce dernier le laisse gouverner comme il l'entend et Guizot, très proche du Roi, a sa totale confiance.

Dans ce contexte social et politique, survient en 1846 une crise d'abord agricole puis économique et financière qui va renforcer les inégalités, accentuer la misère, exaspérer les ouvriers,

La crise agricole, économique et financière de 1846-1847.

La très mauvaise récolte de 1846 conduit à un renchérissement du blé, entraînant disette et baisse du pouvoir d'achat et provoquant une crise industrielle moderne de surproduction. Le chômage augmente considérablement, les faillites se multiplient, les cours de la bourse chutent : la crise gagne la sphère financière. A la campagne, les émeutes se multiplient, en ville, les manifestations ouvrières se développent à partir de 1847 et on assiste à des destructions de machines. Les classes populaires sont les principales victimes mais la bourgeoisie est inquiète et impute à l'immobilisme de Guizot la responsabilité de la crise. Le régime perd ses appuis. Une fraction de la bourgeoisie censitaire réclame une réforme électorale et parlementaire et pour porter le problème devant l'opinion et faire pression sur le gouvernement, elle organise une « campagne de banquets » (1847). Les Républicains décident d'y participer, l'agitation politique se développe et on appelle à « La Réforme ».

De la Révolution de février aux journées de juin

La Révolution de février, l'instauration de la République et les premières mesures

L'interdiction d'un banquet prévu le 22 février 1848 déclenche la révolution. En trois jours (22-24 février), la Monarchie est renversée. Les organisateurs des banquets sont vite dépassés : Paris insurgé se couvre de barricades. Louis-Philippe est contraint d'abdiquer et le 24 février, la République est proclamée et un gouvernement provisoire est instauré. Le Gouvernement provisoire est le fruit d'un compromis et est formé de deux « types » de dirigeants républicains. La première, formée dans les bureaux du journal *Le National*, organe de l'aile modérée des Républicains autour de Lamartine, Ledru-Rollin, Arago, Marie. La seconde, groupée autour du journal socialiste *La Réforme*, comprend notamment Louis Blanc, favorable à une république plus sociale, et l'ouvrier Albert.

Dès le 25 février, le suffrage universel masculin est instauré le 25 février 1848. Le 5 mars : le gouvernement décide l'élection d'une Assemblée constituante au suffrage universel. Le nombre d'électeurs passe de 240000 à 9 millions. Les « principes de 1789 » sont appliqués. Les grandes libertés (presse, réunions, individuelle) sont rétablies. La peine de mort est abolie et le 27 avril, l'esclavage est aboli. A côté de ces mesures politiques, sont prises des mesures sociales. Sous la pression populaire, le Gouvernement proclame le droit au travail. Pour le mettre en pratique, il crée les ateliers nationaux. La durée de journée de travail est réduite.

« L'esprit de 1848 » rapidement battu en brèche

Les semaines qui suivent les journées de février sont une période euphorique. Le mot d'ordre est la « fraternité ». On plante des arbres de la liberté, comme en 1789, qui sont bénis par les curés. La Révolution est exaltée, le culte du peuple se répand. Une vie politique intense se développe et on voit fleurir clubs politiques et nouveaux journaux. Mais les difficultés ne sont pas aplanies. La crise bancaire et industrielle n'est pas terminée. La peur du désordre inquiète la bourgeoisie possédante et les affaires ne reprennent pas. L'Etat, qui manque de ressources, augmente les impôts directs de 45%. L'agitation sociale reprend de plus belle et l'opposition entre républicains modérés et socialistes, surtout à Paris, se durcit. Dans ce contexte de peur et dans une France majoritairement rurale où le conservatisme domine dans des campagnes encore souvent encadrées par le clergé, le châtelain et les notables, les élections des 23 et 24 avril voient la victoire des modérés. Les partisans d'une république sociale, présentée comme anarchistes ou « partageux », sont nettement battus. Pour remplacer le Gouvernement provisoire, l'Assemblée, à forte majorité bourgeoise, élit une commission exécutive où les socialistes ne figurent plus. Mécontents, les révolutionnaires parisiens manifestent le 16 mai. La manifestation échoue, les clubs sont fermés, les chefs politiques populaires Blanqui et Barbès sont arrêtés... La république démocratique a-t-elle semblé-t-il vécu...

La crise des ateliers nationaux et les journées de juin

La majorité bourgeoise de l'Assemblée décide de briser l'agitation ouvrière. La fermeture des ateliers nationaux va lui en donner l'occasion. Pour la bourgeoisie, les ateliers nationaux sont

improductifs, coûteux et constituent un foyer dangereux d'agitation politique. Au motif d'un gaspillage des fonds publics, le Gouvernement décrète le 21 juin la dissolution des ateliers nationaux et l'envoi de leurs membres en province ou, pour les plus jeunes, à l'armée. La réaction est violente : une insurrection de la colère et de la misère se déclenche spontanément. Pendant trois jours (23-25 juin), Paris connaît une véritable guerre civile. L'Assemblée confie des pouvoirs quasi dictatoriaux au Général Cavaignac, nommé chef de l'exécutif. L'émeute est écrasée dans le sang.

Un épisode traumatique et symbolique : l'assassinat du Général Bréa

A Gentilly, un épisode plus marquant que les autres est resté dans les mémoires et les livres d'histoire : l'assassinat du Général Bréa le 25 juin 1848. Le procès des 25 accusés devant le Conseil de Guerre s'est soldé par deux exécutions capitales, des peines de travaux forcés à perpétuité et de lourdes peines de prison. Ce procès, très suivi, fut exemplaire : il s'agissait de condamner les insurgés, de rétablir l'ordre, de rassurer l'opinion, la bourgeoisie possédante et conservatrice. Mais l'événement fut l'objet d'une bataille des mémoires : à une mémoire qui honorait le Général en lui rendant hommage, s'oppose la mémoire communarde.

Reconstitution des faits



Figure 1 : Portrait du Général Bréa, étude préparatoire, *Tableau de Louis Félix Ulmann, 1912, huile sur toile.*

Le samedi 24 juin 1848 au soir, le Général Bréa, « héros des guerres de l'Empire », prend le commandement exercé jusque là par le Général Damesme, grièvement blessé. Le dimanche 25, après avoir désarmé les maisons suspectes de la rue Mouffetard et réoccupé la caserne de Lourcine que l'on avait tenté d'incendier la veille, le Général Bréa, confie la mairie du 12^{ème} arrondissement de Paris au 1^{er} bataillon de la garde mobile et, se mettant à la tête de deux bataillons d'infanterie de ligne, de deux pièces d'artillerie et de détachements de la mobile, il descend la rue Saint-Jacques, parlemente avec succès avec les insurgés de la Barrière du même nom, où les barricades sont détruites, et marche sur la de la Barrière Fontainebleau, occupée par 2500 « insurgés » environ. Parmi les insurgés figurent également des membres de la garde nationale, ouverte depuis mars 1848 « à tout citoyen de 21 à 55 ans, ni privé ni suspendu de ses droits civiques ».

Fort de ses succès, le Général s'approche de la Barrière vers 14h30. Des mains se tendent à travers la grille fermée de l'extérieur par les insurgés qui l'encouragent, par des cris et des exclamations, à descendre de son cheval et à passer la barrière. Confiant, le Général passe la grille, seul, bientôt rejoint par son aide de camp, le capitaine Mangin, et plusieurs autres personnes, dont les chefs de bataillon Desmaretz et Gobert. Le Général veut lire aux insurgés un décret de l'Assemblée qui accorde trois millions aux ouvriers. Mais les insurgés s'écrient alors « Nous le tenons ! Nous le tenons ! ». Les cris de mort fusent. Les insurgés emmènent le Général et les autres officiers dans le pavillon d'octroi de la Barrière et les y enferment ; ils les transfèrent ensuite au restaurant le Grand Salon, dont le patron n'est autre que le maire de Gentilly. Là, les insurgés obligent le Général à écrire un courrier demandant le retrait des troupes, dont voici le texte.

« Nous, soussigné, général Bréa de Ludre, déclarons être venu aux barrières pour annoncer au bon peuple de Paris et de la banlieue que l'Assemblée nationale a décrété qu'elle accordait trois millions en faveur de la classe nécessiteuse, et qu'elle a crié : Vive la République démocratique et sociale. Général Bréa de Ludre. Capitaine aide de camp Mangin ». Plus bas, sont ajoutés ces quelques mots : *« Je n'ai trouvé à la barrière de Fontainebleau que de braves gens républicains et démocrates socialistes. J'ordonne à la troupe de se retirer. Qu'elle retourne par la même route. »*

Le Général Bréa, le capitaine Mangin son aide de camp, M. Desmaretz chef de bataillon du 24^{ème} de ligne et M. Gobert, chef de bataillon de la 12^{ème} légion de la garde nationale sont ensuite emmenés au corps de garde de la Maison Blanche, à la hauteur du 76 avenue d'Italie. Les cris de mort et les insultes redoublent dans un climat général d'excitation, de colère, d'« exaltation » et d'énervement, les épaulettes des officiers sont arrachées, les tuniques déchirées, les sabres sont enlevés... Certains, pourtant, et notamment des femmes, appellent au calme, en vain. Devant l'avance

des troupes et en particulier de la Garde Mobile², la tension monte. Vient le moment où les insurgés les plus véhéments, qui semblent diriger les événements, vident le poste de tous les présents, n'y laissant que les quatre otages. Par la fenêtre, une première détonation retentit vers 17h15. Une balle atteint au ventre le Général qui s'effondre. Un deuxième coup, tiré de la porte semble-t-il, atteint le capitaine Mangin au front. Celui-ci s'effondre se tenant la tête à deux mains. Il est alors frappé et meurt ; « on lui coupa le net, les oreilles », raconte le *Journal politique et littéraire de Toulouse* sans que ces dires ne semblent confirmés. Le corps du Général sera lui aussi malmené (coups de baïonnette, épée dans le corps). Après le crime, les auteurs s'emparent de quelques « trophées » (épaulettes, sabre, tabatières, etc.) et quittent les lieux.



Figure 2 : Assassinat du Général Bréa et de son aide de camp, lithographie sur papier, MINE (éd. impr.), Mâcon, Musée des Ursulines, num inventaire : 999.8.67

MM. Desmaretz et Gobert, menacés eux aussi par les baïonnettes, les pavés et les fusils mais aidés par « quelques bons citoyens », échappent la mort. Le premier s'est blotti dans une encoignure de croisée, le second s'est jeté sous le lit de camp. Aidés par « quelques hommes de cœur (car on en trouve dans tous les rangs de la société », E. Desmaretz est emmené hors du garde après le crime par « des gens qui, révoltés par l'assassinat » ont fait « rempart de leur corps et ont détourné dans la rue les baïonnettes de ceux qui voulaient [l']égorgé ». ³ Emmené dans une maison voisine, Desmaretz retire son uniforme, revêt une blouse, coupe ses moustache et se noircit le visage afin de pouvoir sortir se réfugier chez un autre habitant avant de rentrer enfin chez lui, « à la brune ».

A Paris, le lieutenant-colonel Thomas, apprend l'assassinat du général. Sept barricades entourant la place intérieure

et extérieure de la barrière, sont canonnées et enlevées par la colonne. Avec l'aide d'un bataillon de la 1^{ère} légion, la barrière est bientôt réoccupée par la garde mobile. Les quartiers Saint-Jacques et Mouffetard sont dès lors au pouvoir des troupes.

Le procès exemplaire des 25 accusés : punir les insurgés et rétablir l'ordre

Le procès s'engage, devant le conseil de guerre de Paris présidé par le colonel Cornemuse, le 15 janvier 1849. Vingt-cinq personnes siègent sur le banc des accusés. Parmi eux : Daix, dit le Bon pauvre (de Bicêtre) ; Choppart, employé de librairie ; Noury (Nourry), garnisseur de couvertures ; les frères Vappreaux (Vappereaux) ; Lahr, pompier devenu maçon ; Gautron (Gauthron), charretier ; Nuens (Neuens), horloger ; Pâris, marchand de chevaux ; Bussières, bijoutier ; Luc, employé des Ponts et Chaussées...

² La garde mobile avait été créée par un décret du gouvernement provisoire du 25 février 1848 pour lutter contre les masses populaires révolutionnaires. Elle était composée surtout de « prolétaires en guenilles » et servit à réprimer l'insurrection de juin. Il faut la distinguer de la garde nationale. L'origine de cette dernière remonte à la Révolution Française, la garde nationale est alors une sorte de milice de citoyens formée dans chaque commune et a pour mission la protection des biens et des personnes. En 1806, Napoléon 1^{er} réaffirme par décret l'obligation pour tous les Français, âgés de 20 à 60 ans d'effectuer le service de la Garde nationale. En mars 1848, un décret indique que « tout citoyen de 21 à 55 ans, ni privé ni suspendu de ses droits civiques est garde national et y exerce le droit de suffrage pour tous les grades d'officiers ». Plus tard, en juillet, un nouveau décret affirme que les officiers sont partout, en province comme à Paris, élus au suffrage universel. Ces nouveautés expliquent les désignations d'« ancienne » ou de « nouvelle » garde nationale dans le procès des assassins du général Bréa. Quant à la garde républicaine, elle est créée le 16 mai 1848 par le gouvernement, inquiet par les événements révolutionnaires de la veille. Elle comptait 2.600 hommes et était commandée par des officiers souvent réactionnaires. Elle dépendait du préfet de police.

³ Lettre adressée à ses camarades par E. Desmaretz, citée dans Emille de Labédollière et Gustave Doré, *Le Nouveau Paris, histoire de ses vingt arrondissements en 1860*, SACELP, 1986, p. 206, reproduction en fac-simile de l'édition de Gustave Barba Libraire Editeur 8 rue Cassette, parue en 1860 sous le titre *Le Nouveau Paris*.

Des dizaines de témoins se succèdent. Parmi eux figurent deux rescapés de la violente journée du 25 juin : le lieutenant-colonel Desmaretz et le commandant Gobert. Le maire de Gentilly, M. Dardelin, vient lui aussi témoigner. Mais on trouve également plusieurs habitants de Gentilly et des villes voisines, dont quelques femmes. Aux témoignages oculaires directs s'ajoutent les dires rapportés aux témoins par des « personnes dignes de foi ». Le maire de Gentilly, par exemple, n'a vu que peu de chose mais on lui a raconté les épisodes et il s'appuie sur ces paroles pour nourrir son témoignage. La vue et la mémoire sont essentielles dans ce procès. Dans la confusion et l'agitation révolutionnaires, les tenues vestimentaires, les détails physiques, les accents sont les supports de la reconnaissance des accusés. Desmaretz reconnaît ainsi la blouse bleue de Gautron, le costume de Daix, etc. Mais les témoins ont leur défaillance : le maire de Gentilly a « la vue très basse » et il n'est pas le seul ; la mémoire fait parfois défaut et certains témoins mélangent les événements des 24 et 25 juin, etc. Au procès, accusations de mensonges, contre-accusations et démentis des accusés sont monnaie courante. Les accusés cherchent presque tous à prouver qu'ils ont voulu aider et protéger le général.



Figure 4 : Daix dit le bon pauvre

d'Italie. Daix monta le premier sur l'échafaud. Puis vint le tour de Lahr.

La bataille des mémoires

Quelques mois seulement après l'assassinat du Général Bréa et alors que le procès n'est pas encore commencé, la bataille pour la mémoire s'engage. A Menton, passée au Piémont, le grand conseil décide de poser une pierre commémorative sur le fronton de la porte de la maison où est né le Général. Elle porte « A la mémoire du général de Bréa, mort au service de sa patrie pour l'ordre ». La veuve du Général, qui s'est retirée à Nantes, demande par l'intermédiaire la réalisation d'un buste que le ministre de l'Intérieur charge un sculpteur de réaliser. A Gentilly, peu de temps après le procès, des visiteurs se rendent sur le « théâtre du crime », dans au corps de garde, mais aussi dans le jardin et la cour du restaurant le Grand Salon. C'est à la fois pour répondre à la nécessité de construire une chapelle plus grande et de perpétuer le souvenir de la mort du général Bréa, qu'il sera décidé de construire sur l'emplacement même du Grand Salon et du corps de garde, une église qui reprendra le vocable de Saint-Marcel de la Maison Blanche mais qui étant considérée comme chapelle expiatoire, portera aussi le nom de chapelle Bréa. La famille Bréa fait l'acquisition du

Les débats se terminent le 7 février et après 10 heures de délibérés, la sentence tombe. Des 25 accusés, Daix, Choppart, Vappreaux jeune, Lahr et Noury sont condamnés à la peine de mort et transférés au fort de Vanves. Nuens, Gautron et Lebelleguy sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité ; les autres écopent de peines de travaux forcés et d'emprisonnement. Mais la peine de trois des cinq condamnés à mort est commuée en travaux forcés à perpétuité. Le jour de l'exécution, on vient chercher Daix et Lahr mais le bourreau est introuvable... Victor Hugo rapporte dans *Choses Vues*, qu'il serait allé à l'opéra voir *Le violon du Diable*.⁴ L'exécution est donc retardée d'un jour, elle a lieu le 17 mars 1849 à la Barrière de Fontainebleau, à quelques centaines de mètres du lieu du crime. Plus de 10000 hommes de troupe de toutes armes sont présents, des canons sont braqué sur les 4 issues principales de la Barrière de Fontainebleau afin de contenir la population et d'éviter tout débordement. Mais la foule fut « peu nombreuse, et on y remarquait à peine quelque femmes »⁵. A 18h30, deux voitures cellulaires arrivent

VENTE

aux enchères publiques

le Dimanche 21 mai 1871, h^{re} de midi

du mobilier de la Chapelle Bréa, route d'Italie
par le Ministère du Citoyen NEVEUX, Com^{re} priseur, nommé d'office

Cette vente consiste en chaises, banquettes, orgue, chemin de la croix, lustres en cristal, grande quantité de bronze, candélabres, lampes, flambeaux, linge et effets d'église en divers tissus, plusieurs meubles en chêne, bahut, tableaux, vitraux, horloge, cloche; bref, tout ce qui concerne le mobilier d'une église.

Cette vente sera faite avec le concours du Citoyen DEMARIS, expert, rue Beaubourg, 98, et rue Turbigo, 51 : elle sera expressément au comptant, les acquéreurs payeront 5 % en sus des enchères et il n'est accordé que 24 heures pour l'enlèvement des lots.

Figure 3 : In Les Murailles Politiques françaises, 1875, BNF, 4-LB57-84 (A)

⁴ Victor Hugo, *Choses vues*, Le Temps présent, tome IV, Les meurtriers du général Bréa, 1849.

⁵ Ibid, p.207.

terrain et en 1853, une souscription permet l'aménagement d'une petite construction en bois, plâtre et moellons qui offre 350 places aux 7000 habitants du quartier. Mais l'histoire ne s'arrête pas là...

En 1871, pendant la Commune de Paris, Léo Meillet, maire du 13^{ème} arrondissement, proposa l'adoption d'un décret visant à démolir l'église expiatoire. Le texte était le suivant : « La Commune de Paris, considérant que l'église Bréa, située à Paris, 76 avenue d'Italie, est une insulte permanente aux vaincus de juin et aux hommes qui sont tombés pour la cause du peuple, décrète : Article 1^{er}. L'église Bréa sera démolie. Article 2. L'emplacement de l'église s'appellera place de juin ». Racine-de-Buis (Vésinier) proposa d'ajouter encore un article : « La Commune déclare en outre qu'elle amnistie le citoyen Nourrit, détenu depuis vingt-deux ans à Cayenne, à la suite de l'exécution du traître Bréa. La Commune le fera mettre en liberté le plus tôt possible. » Le texte fut adopté le 27 avril 1871 mais, les événements se précipitant, l'église ne fut pas démolie. Pour les Communards, il s'agissait de remettre à l'honneur les vraies victimes de la Révolution ; pour les autres, la Commune faisait de « de la justice à l'envers » et « n'hésitait pas à réhabiliter les assassins ». Une vente aux enchères du mobilier fut organisée. Elle se déroula à l'intérieur de la chapelle le dimanche 21 mai 1871, au moment même où les Versaillais entraient dans Paris par la porte du Point du Jour et où commençait ce qu'on appela la *Semaine sanglante*. La vente rapporta 1450 francs et la liste des acquéreurs fut abandonnée sur une table et récupérée, quatre jours plus tard, par les forces de l'ordre. En 1897, l'église, devenue trop petite, fut détruite pour être remplacée par un nouvel édifice, plus vaste.

Conclusion

Les journées de juin 1848 sont lourdes de conséquences. La Répression organisée par Cavaignac est très dure : on compte environ 5000 ouvriers morts et 11000 arrestations. La République s'est coupée d'une partie de son soutien populaire. Par crainte des « rouges », les possédants vont se regrouper dans un grand parti de l'Ordre. Les libertés sont restreintes, la journée de travail est reportée à 12h, le droit au travail et à l'instruction sont rejetés. L'élection présidentielle, au suffrage universel organisée le 10 décembre 1848, voit s'affronter plusieurs candidats dont le prince Louis-Napoléon Bonaparte, élu triomphalement. Les élections législatives de mai 1849 voient la victoire des royalistes du parti de l'Ordre mais le « spectre rouge » réapparaît. Deux lois symbolisent la politique de réaction : la loi Falloux du 15 mars 1850 qui renforce le contrôle de l'Eglise sur l'école et la loi électorale du 31 mai 1850 qui réduit le corps électoral (3 ans de domicile dans la commune nécessaires pour voter). Trois millions de français sont exclus du vote ; A Paris, la proportion des exclus dépasse 60% du corps électoral). L'opposition entre le Président, qui entend rétablir l'Empire et l'assemblée dominée par les royalistes qui souhaite rétablir la Monarchie, se renforce. Louis-Napoléon Bonaparte, soutenu par les milieux d'affaires parisiens et jouant sur la peur des « rouges », s'empare du pouvoir par un coup d'Etat le 2 décembre 1851.

A Gentilly, après les journées de juin, la condamnation des assassins et la répression, l'heure est à la réhabilitation de la mémoire du général Bréa. Nombre d'insurgés et de participants aux journées révolutionnaires sont envoyés en prison ou « transportés » à Cayenne. Au niveau local, la commune connaît une crise politique grave. Le 3 juillet 1848 a lieu l'élection communale en France mais à Gentilly, commune du département de la Seine populeuse, les conseillers municipaux et le maire sont nommés. Après l'élection législative de mai 1849 et une manifestation des Républicains le 13 juin 1849, sept nouveaux conseillers municipaux sont nommés en juillet 1849. En octobre 1849 et février 1850, plusieurs séances sont annulées faute de majorité. Plusieurs membres demandent leur démission à la fin de l'année 1850 et fin 1851, au moment du coup d'Etat, le conseil municipal est largement renouvelé avec la nomination de 9 nouveaux membres. Le maire Dardelin, lui, a démissionné et a été remplacé par le notaire Jacques-Constant Hillemand.